

COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 18 MARS 2016

Adopté par le Comité Directeur du 8 octobre 2016

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (12) : Michel EDIAR – Président, Bernard MORTELLIER - Secrétaire général, Mathieu LEMERCIER - Trésorier, Sandrine TAISSON – Trésorière adjointe, Valérie BERGER-CAPBERN, Sylvine BROUTE, Hélène EDIAR, Vincent FREY, Laurent LAINE, Daniel POEDRAS, Joël POULAIN, Thierry VERMEERSCH

Membres excusés (5) : Chantal BURBAUD (pouvoir à Sylvine BROUTE), Madeleine DIEUDONNE - Secrétaire-générale adjointe (pouvoir à Bernard MORTELLIER), Dominique ETIENNE (pouvoir à Hélène EDIAR), Ludovic MAILLARD (pouvoir à Michel EDIAR), Etienne MOREY (pouvoir à Valérie BERGER-CAPBERN).

Membre de droit : Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Invité : Patrick DESBREST (sous-commission CO à ski)

Président de séance : Michel EDIAR

Secrétaires de séance : Valérie BERGER-CAPBERN, Joël POULAIN

Début de la séance à 21h45, quorum atteint de 17 voix/17.

Mot de bienvenue et introduction du Président

1. Adoptions des CR

Le CR du Comité Directeur du 20.02.2016 est adopté à l'unanimité.

2. World Orienteering Day

Mercredi 19 Mai : gratuité des Pass'O pour les jeunes adoptée à l'unanimité.

3. Convention FFCO / COSICO VTT

Révision des statuts de CISICO VTT, qui vient de s'affilier à la FFCO

Convention : proche de celle de la coupe du Monde de CO à VTT en Alsace : ajout de l'achat de flammes.

4. Nouveau site

Rédaction du cahier des charges du nouveau site : le point va être fait avec le prestataire sur la Nationale NO : Adopté.

5. Experts

Bilan de la commission arbitrage : il est constaté un manque évident de diplômés (Contrôleur National des circuits en particulier). Début 2016, 59 CCN en activité soit autant que de compétitions à contrôler ; pas assez de turn-over et la disponibilité des diplômés s'en ressent (chaque année, 1 et parfois deux actions). Sur ces 59 CCN, 19 sont DN (presque tous utilisés chaque année à cette fonction) et ne sont plus guère dispo pour faire une action CCN.

Nous constatons aussi que les experts possédant les 3 diplômes sont chaque année utilisés et ce depuis de nombreuses années ; parmi eux, la plupart ont dépassé les 65 ans. Pour 2016, deux ont cessé leurs activités et pour 2017, on peut s'attendre à d'autres arrêts.

La commission fait donc les propositions suivantes à partir de 2017 :

- Pour les clubs de N1 : 1 expert minimum dont 1 CCN obligatoire même en formation (stagiaire)
 - Pour les clubs de N2 : 1 expert (si le même club possède une équipe en N1, l'expert est différent) même stagiaire
- Pour fin 2017 (CFC 2018) : 2 experts dans 1 club si équipes en N1 + N2*

Propositions adoptées

Ces modifications prévues au Règlement des Compétitions seront à effet au 31 décembre 2017 et s'appliqueront pour le CFC 2018

En N1, l'expert devra être CCN ou DN (titulaire ou stagiaire). Être seulement arbitre national ne suffira plus. Ceci résulte de notre manque de délégués et de contrôleurs de niveau national. Après analyse, la quasi-totalité des clubs ne remplissant pas les conditions, ont le moyen d'avoir un DN stagiaire d'ici un an. Les places encore disponibles dans les calendriers 2017 et 2018 offrent les possibilités nécessaires.

Les clubs ayant une équipe en N1 et en N2 devront avoir deux experts, celui de 2e division pouvant être arbitre. Il reste assez de places disponibles pour positionner sur une mission un Arbitre-Délégué Régional souhaitant devenir Arbitre national.

Appels en formations à diffuser cet été.

Prise en charge des experts-stagiaires : adoptée.

6. Championnats de France Longue Distance et relais 2018

Proposition d'organisation lors du WE Ascension (pendant championnats d'Europe) : adopté à l'unanimité.

7. Formation

Les commissions formation et CO à VTT ont travaillé sur les VAE entre l'ancien diplôme « spécialité CO à VTT/CO à Ski » et les nouveaux diplômes de spécialité :

- Traceur national CO à VTT
- Contrôleur des circuits CO à VTT

Ce même travail reste à réaliser avec la commission CO à Ski.

8. Développement de la CO à Ski

Le Comité directeur propose une ristourne de 100 % des redevances fédérales sur les compétitions du groupe national de CO à ski à partir du 1^{er} Janvier 2017 : vote à l'unanimité

9. Développement de la CO à VTT

Le Comité directeur propose une étude pour une évolution éventuelle des redevances fédérales sur les compétitions du groupe national de CO à VTT. Les commissions CO à VTT et finances sont mandatées pour 2016

10. Préparation de l'Assemblée Générale : études des questions des ligues

Les réponses aux questions des ligues ne nécessitant pas de vote seront données en AG.

Fin de séance à Minuit.

Le Président
Michel EDIAR

Secrétaire Général
Bernard MORTELLIER